

« Créer une plateforme numérique, un véritable double numérique du CND » (Catherine Tsekenis)

Paris - Publié le mardi 16 juillet 2019 à 17 h 40 - Entretien n° 152373

« Un de mes premiers projets sera de déployer encore davantage les ressources dont dispose le CND pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. Pour cela, je souhaite que soit constituée une plateforme numérique, un véritable »double numérique« du CND qui proposera des contenus pour les professionnels mais aussi pour le grand public. À l'ère du numérique, il est fondamental que le CND diffuse beaucoup plus par le numérique et soit un endroit plus fédérateur de la profession car, si son bâtiment est implanté à Pantin, sa vocation est nationale et internationale », déclare Catherine Tsekenis, directrice générale du CND (Pantin, Seine-Saint-Denis), dans un entretien à News Tank le 16/07/2019. Catherine Tsekenis a succédé le 01/07/2019 à **Mathilde Monnier**, qui occupait le poste depuis janvier 2014.

« Le CND doit être un lieu d'émulation au service des professionnels, un lieu de rencontre entre des acteurs des champs artistiques et de la recherche, par exemple. Je voudrais ainsi que soit proposés régulièrement des colloques qui réuniraient des chercheurs du monde entier, des pédagogues, des artistes sur des questions esthétiques mais aussi sur des enjeux contemporains. Car, plus la masse critique sur la danse sera forte, plus le CND sera en capacité de diffuser une culture chorégraphique auprès du plus grand nombre, de répondre aux enjeux qui la traversent et d'innover, notamment en matière d'EAC », poursuit Catherine Tsekenis.

Catherine Tsekenis souhaite par ailleurs pérenniser Camping qui est « un rendez-vous aujourd'hui incontournable dans le secteur chorégraphique ». « Il est, à l'image de ce que je souhaite faire pour le CND, un endroit de rencontres entre des personnes issues de champs et de pays différents. C'est très important : ce rendez-vous permet d'échanger sur des problématiques qui traversent le secteur chorégraphique, d'appréhender d'autres modes de création et de production », indique-t-elle.

Valorisation des ressources du CND, constitution d'une plateforme numérique pour les professionnels et le public, développement des liens entre acteurs du champ artistique et de la recherche, accompagnement des artistes, réflexion sur les publics, poursuite de Camping, partenariats avec les établissements culturels et artistiques en France et à l'international, Catherine Tsekenis répond aux questions de News Tank.



» Pourquoi avez-vous postulé à la direction du CND après plus de dix ans à la Fondation d'entreprise d'Hermès ?

J'ai des intérêts forts pour la danse de par mon parcours professionnel puisque j'ai été danseuse, administratrice de compagnies chorégraphiques et j'ai connu deux expériences au ministère de la Culture, notamment comme conseillère danse auprès de la Direction de la Musique, de la Danse et des Spectacles. Prendre la direction du CND est aujourd'hui une vraie opportunité qui s'inscrit justement dans ce parcours.

Je souhaite m'inscrire dans les pas de mes prédécesseurs qui ont, chacun, participé à la construction de cet établissement. Ces dernières années, **Mathilde Monnier** a fait un très beau travail, a donné une véritable identité à ce lieu. Je ne suis pas dans une posture de rupture vis-à-vis du passé ; au contraire, je souhaite prendre en compte tout ce qui a pu être fait avant mon arrivée et capitaliser les acquis, lui faire passer un nouveau cap en matière de service auprès du secteur, de support.

« Ces dernières années, Mathilde Monnier a fait un très beau travail, a donné une véritable identité à ce lieu »

Ce qui m'enthousiasme au CND c'est sa dimension centrale en matière de ressources pour les professionnels avec des missions uniques en France dans le secteur chorégraphique. Le CND n'est ni un théâtre, ni un établissement d'enseignement supérieur, ni un CCN, ni une université mais bel et bien un centre de ressources et il a, de ce fait, une grande responsabilité vis-à-vis du secteur. Cette dimension « ressources » est un aspect que je n'avais pas vraiment abordé dans mes précédents postes et que je vais désormais travailler de façon plus opérationnelle.

» De quelle manière ?

Un de mes premiers projets sera de déployer encore davantage les ressources dont dispose le CND pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. Pour cela, je souhaite que soit constituée une plateforme numérique, un véritable « double numérique » du CND qui proposera des contenus pour les professionnels mais aussi pour le grand public. À l'ère du numérique, il est fondamental que le CND diffuse beaucoup plus par le numérique et soit un endroit plus fédérateur de la profession car, si son bâtiment est implanté à Pantin, sa vocation est nationale et internationale.

« Constituer une plateforme numérique, un véritable « double numérique » du CND qui proposera des contenus pour les professionnels et le grand public »

Les ressources du CND sont au service du développement de la culture chorégraphique et l'établissement doit être plus prospectif sur tous les enjeux qui traversent notre secteur. Le CND doit être un lieu d'émulation au service des professionnels, un lieu de rencontre entre des acteurs des champs artistiques et de la recherche par exemple. Je voudrais ainsi que soient proposés régulièrement des colloques qui réuniraient des chercheurs du monde entier, des pédagogues, des artistes sur des questions esthétiques mais aussi sur des enjeux contemporains. Car, plus la masse critique sur la danse sera

forte, plus le CND sera en capacité de diffuser une culture chorégraphique auprès du plus grand nombre, de répondre aux enjeux qui la traversent et d'innover, notamment en matière d'EAC.

» Comment imaginez-vous la présence des artistes au sein même du bâtiment du CND ?

J'envisage le CND comme une véritable maison d'artistes. J'ai d'ailleurs moi-même besoin de sentir cette présence des artistes. Ce lieu est en permanence occupé par des compagnies, des danseurs, des chorégraphes, à travers des résidences, des temps de création, de recherche, de formation ou des entraînements. Le CND a cette capacité, avec 14 studios dans le bâtiment de Pantin et 3 à Lyon, de pouvoir leur offrir un vrai outil de travail. C'est précieux pour eux alors même qu'ils souffrent d'un vrai déficit de studios, en particulier en région parisienne.

Mais le CND c'est aussi une médiathèque, une cinémathèque, des fonds cinématographiques, des archives et j'aimerais que les artistes, au-delà du travail de studio, puissent s'emparer davantage de toutes ses ressources et imaginer des projets qui mêlent les différentes missions de l'établissement. On pourrait par exemple trouver des passerelles entre une résidence de création et les ressources de la médiathèque car il me semble important que les artistes puissent traverser des parcours de chorégraphes qui les ont précédés. Bien sûr, il faut s'adapter à chaque artiste et ne surtout pas imposer ou contraindre.

« J'aimerais que les artistes, au-delà du travail de studio, puissent s'emparer davantage de toutes ses ressources et imaginer des projets qui mêlent les différentes missions de l'établissement

» Les modalités de création et de production évoluent dans le secteur de la danse. Quelles réponses peut apporter le CND sur ce point ?

« Le CND doit avoir une vision prospective et inspirante pour le secteur

Il est fondamental d'accompagner les artistes et d'être en veille sur ce qui se joue au niveau de la création chorégraphique, des processus de création ? de production et de monstration des œuvres. En tant que bras armé du ministère de la Culture en matière de danse, le CND doit avoir une vision prospective et inspirante pour le secteur. Aujourd'hui, de nouveaux processus de création et de production se font jour et les structures doivent les accompagner. Je pense notamment aux artistes qui ne travaillent plus uniquement avec des professionnels.

» **Votre expérience à la Fondation d'entreprise Hermès peut-elle nourrir cette réflexion, en particulier sur des partenariats public-privé qui sont de plus en plus privilégiés ?**

Effectivement. Le CND est d'ailleurs implanté dans une zone riche d'entreprises d'une grande variété dont certaines le soutiennent. Je crois que sur ce point nous pouvons encore faire davantage de choses pour que l'établissement et les artistes qui l'occupent soient encore plus visibles auprès de ces entreprises.

La réalité est que, outre la Fondation d'entreprise Hermès ou la Fondation BNP Paribas, peu de mécènes soutiennent la danse. Ce qui n'est pas le cas pour l'art contemporain ou l'opéra par exemple. Souvent, les mécènes ne savent pas par quel biais créer un contact avec les artistes chorégraphes et vice-versa. Il serait donc intéressant de voir comment donner envie à d'autres entreprises de s'engager en faveur de la danse.

« Les mécènes ne savent pas par quel biais créer un contact avec les artistes chorégraphes et vice-versa »

À la Fondation d'entreprise Hermès, j'ai également beaucoup travaillé sur la politique de développement durable. Je voudrais m'appuyer sur cette expérience au CND qui, je crois, peut s'engager dans une transition écologique.

» **À la tête de l'établissement, Mathilde Monnier a souhaité faire du CND un centre d'art pour la danse, c'est-à-dire un lieu ouvert à tous les champs de l'art. Allez-vous continuer dans ce sens ?**

Je m'inscris complètement dans cette volonté d'ouverture. Je l'ai moi-même expérimentée à la Fondation d'entreprise Hermès où j'ai développé le programme New Settings. Ce programme a vocation à soutenir les artistes qui expérimentent de nouvelles formes artistiques à la frontière entre arts de la scène et arts visuels. La danse a toujours été en avance sur ce terrain en associant d'autres disciplines : arts plastiques, image, numérique, théâtre, arts du cirque... Les danseurs et chorégraphes sont très ouverts et ont une bonne connaissance de ce qu'il se passe dans les autres secteurs en termes de création.

» **La proximité immédiate avec le nouveau bâtiment du CNAP va-t-elle être source de projets communs ?**

« Construire des projets avec d'autres équipements artistiques et culturels et notamment nos voisins : La Villette, la Philharmonie de Paris ou le CNSMDP »

Le CNAP est évidemment un partenaire privilégié du CND. Des projets ont déjà été engagés puisque le CNAP investira régulièrement notre bâtiment avec des expositions pendant la durée des travaux de ses nouveaux locaux à Pantin entre 2019 et 2022. J'aimerais aussi construire des projets avec d'autres équipements artistiques et culturels et notamment nos voisins : La Villette, la Philharmonie de Paris ou le CNSMDP. C'est une richesse de les avoir à proximité. Cela doit nous amener à travailler ensemble au service des artistes.

Une grande part de mon travail dans les mois à venir va être d'aller à la rencontre de ces différents lieux.

» Le CND est un établissement bien identifié par les professionnels. Que comptez-vous faire en termes de programmation et d'événements en direction du grand public ?

La question des publics revêt plusieurs niveaux de réflexion. Il faut prendre en compte que le CND n'est pas un théâtre. La programmation du lieu doit donc être pensée comme une programmation à la saison. Il faut là aussi résonner en termes de culture chorégraphique et donc proposer des temps forts qui mettent en perspective l'histoire de la danse, donnent à voir l'univers d'un chorégraphe et créent des ponts entre les disciplines artistiques et entre les différents courants qui composent le champ chorégraphique. Notre vocation n'est pas de présenter tous les projets des artistes qui occupent nos studios ou que nous coproduisons. Et le fait de ne pas disposer de véritable lieu de représentation nous contraint et nous encourage donc à travailler plus fortement avec d'autres établissements pour qu'ils puissent accueillir les artistes que nous accompagnons. Je pense par exemple à la MC93 avec laquelle des projets sont déjà menés en ce sens.

« Proposer des temps forts qui mettent en perspective l'histoire de la danse, donnent à voir l'univers d'un chorégraphe et créent des ponts entre les disciplines artistiques

L'autre niveau auquel nous devons réfléchir est celui de la pratique amateur. Les initiatives du CND sont déjà nombreuses sur cet aspect. En danse, la question de la pratique amateur est moins évidente. C'est très différent du théâtre où les amateurs peuvent plus facilement s'appuyer sur un texte pré-existant pour monter une pièce. Les praticiens en danse s'arrêtent principalement à l'adolescence, alors que l'on peut danser toute sa vie !

Enfin, le CND doit aussi pouvoir nourrir la réflexion des lieux et des artistes dans leur travail avec les publics. Les professionnels doivent pouvoir trouver ici toutes les ressources nécessaires qui les aideront dans leur réflexion sur les publics.

» Poursuivrez-vous le projet Camping ?

Camping est un rendez-vous aujourd'hui incontournable dans le secteur chorégraphique, que Mathilde Monnier a imaginé et mis en œuvre pour les étudiants, les professionnels et le grand public. Le festival connaît un véritable succès et je souhaite évidemment le pérenniser.

« Camping est, à l'image de ce que je souhaite faire pour le CND, un endroit de rencontres

Camping est, à l'image de ce que je souhaite faire pour le CND, un endroit de rencontres entre des personnes issues de champs et de pays différents. C'est très important : ce rendez-vous permet d'échanger sur des problématiques qui traversent le secteur chorégraphique, d'appréhender d'autres modes de création et de production.

Le festival Camping 2019 en quelques chiffres

- Q Organisé à Pantin (Seine-Saint-Denis) et en Île-de-France du 17 au 28/06/2019 et à Lyon (Rhône) du 24 au 28/06/2019
- Q 12 342 participants et spectateurs (+27 % par rapport à l'édition 2018)

« Camping pour les campeurs »

- Q 43 workshops adressés à 828 participants
- Q 428 étudiants de 30 écoles invitées, venant de 15 pays
- Q 400 artistes professionnels
- Q 72 cours du matin (1 334 participants)

» Comment comptez-vous renforcer la dimension internationale du CND ?

Je voudrais développer encore davantage les liens avec des institutions à l'étranger. C'est déjà le cas et Camping y a fortement contribué puisque, chaque année, des artistes et établissements artistiques d'enseignement supérieur sont présents et une première édition asiatique est prévue à Taiwan en novembre 2019. Les colloques que je souhaite initier feront évidemment intervenir des personnalités du monde entier. Le CND a un vrai rôle à jouer pour faire se rencontrer des professionnels de toutes nationalités et permettre un aller-retour entre des regards divers et une compréhension mutuelle. Notre monde est de plus en plus clivé, il faut affirmer ce besoin de coopération internationale.

« Notre monde est de plus en plus clivé, il faut affirmer ce besoin de coopération internationale »

» Quel est le rôle du CND à Lyon au sein de votre projet global pour l'établissement ?

Avoir une antenne du CND à Lyon est primordial, qui plus est dans la région Auvergne Rhône-Alpes qui est, après l'Île-de-France, celle qui compte le bassin de population chorégraphique le plus important. L'antenne de Lyon travaille évidemment en partenariat étroit avec les équipements dédiés à la danse du territoire à l'image de la **Maison de la danse**, du **CNSMDL** ou des **Substances**. C'est un outil complémentaire de notre équipement à Pantin, qui met à disposition des artistes et compagnies toutes les ressources en termes de formation et d'espaces de travail.